

COMPTE RENDU CAPD du 11 février 2010

Ordre du Jour de la CAPD

Liste d'Aptitude direction d'école

101 Candidats : 86 ont obtenu un avis favorable ; 12 un avis défavorable

Les délégués du personnel sont longuement intervenus sur les avis défavorables pour des collègues qui assurent des intérimis ou qui avaient déjà obtenu cette liste.

Stage langue vivante été 2010

12 candidatures pour l'Anglais : toutes seront proposées au ministère.

Les délégués du personnel regrettent l'absence de retour d'information du ministère sur les départs finalisés.

A NOTER : aucune demande pour un échange en Allemagne.

Départs en formation DEPS (psychologue scolaire) et DDEEAS (directeur des établissements spécialisés)

DEPS : 11 candidatures, 3 sont proposés à l'entretien mais un seul partira en formation.

DDEEAS : 14 candidatures, 3 départs plus 2 listes complémentaires.

Pour ces deux formations, les candidatures sont soumises à la CAPN.

Les collègues concernés peuvent prendre contact avec Evelyne SEGUIN élue nationale du SE-UNSA en CAPN 95@se-unsa.org

Affectation par liste d'aptitude des directeurs d'établissements spécialisés

Pour l'instant, la liste bloquée compte tenu de la modification de la législation.

Ce dossier est en cours depuis 3 ans et malgré les interventions répétées du SE-UNSA, aussi bien auprès du ministère de l'Éducation Nationale que du Président de la commission de la

certification au 19/02/2010, le DDEEAS n'est plus un diplôme reconnu pour administrer les établissements spécialisés !

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter vos délégués 95@se-uns.org

Départs en formation CAPA-sh

options	Nombre de CANDIDATURES	Nombre de DEPARTS
A	3	1+ 1 Liste. Compl.
C	8	3 + 1 LC
D	17	17
E	18	AUCUN DEPART
F	8	6 + 2 LC
G	7	AUCUN DEPART

Pour les options E et G, le SE-UNSA a regretté vivement la décision de l'IA compte tenu des besoins grandissants de prise en charge des élèves en difficultés.

Les délégués du personnel ont demandé à l'IA de réétudier des départs pour ces 2 options.

Malgré le départ de tous les candidats dans l'**option D**, un appel complémentaire en formation serait nécessaire.

Aucun départ en option B n'a été possible faute de poste vacant pour la formation.

Liste d'aptitude des référents

Une chute importante du nombre de candidats puisque **32 collègues en 2009, seulement 16 ont postulé cette année**. Une personne a eu un avis défavorable.

Les collègues qui assurent l'intérim de cette mission sur un poste vacant ont obtenu une priorité absolue sur le seul poste occupé au titre de la continuité de service compte tenu de la difficulté des dossiers traités.

Liste d'aptitude des conseillers pédagogiques

21 candidats : 3 personnes ont eu un avis défavorable pour exercer ces missions.

Avancement à la hors classe des PE

Le ministère n'a toujours pas communiqué le ratio attribué au 95.

4153 collègues seraient « promouvables » dès le 7^{ème} échelon... L'estimation actuelle réalisée à partir du ratio de l'an dernier de 2% ne permettrait l'accès à la hors classe que pour 83 d'entre eux (tous au 11^{ème} échelon !)

Ce rang est cependant à moduler suite aux départs en retraite connus plus tard, de collègues référencés dans le document actuel.

Par ailleurs, le barème déjà modifié l'an dernier par l'attribution d'un point supplémentaire aux directeurs des écoles sera peut être à nouveau « bousculé » : le ministère étudie la

possibilité d'accorder un point supplémentaire aux directeurs des établissements spécialisés : 5 à 6 directeurs seraient concernés par ce projet, dans notre département.

L'avancement à la hors classe ne sera validée qu'à la CAPD du 11/05/2010 pour effet au 1^{er} septembre 2010

Pour l'ensemble des points étudiés, les collègues qui avaient confié leur dossier

AU SE UNSA ont été prévenus des résultats de cette CAPD

Informations complémentaires :

Décharges de directions à 4 classes : 36 journées !

La plupart des circonscriptions n'ont pas encore recensé les 6 jours non remplacés par les PE2. Un état sera envoyé par l'administration, par mail, avant les vacances d'hiver, afin que les propositions de remplacement soient organisées au plus vite à partir du mois de Mars.

L'IEN a confirmé qu'il était difficile de procéder à ces remplacements jusqu'à présent. Les BD « sans poste : MAD » ont été mobilisées sur les départs en stage T1, priorité de l'IA.

L'Info de la fin de la CAPD !

Les premiers effets de la disparition des IUFM :

L'AFECTATION POUR LA RENTRE 2010 DES P.E.S.

L'affectation directement dans les classes à la rentrée 2010, des nouveaux **PROFESSEURS DES ECOLES STAGIAIRES –PES-**, Les étudiants **master 1 reçus au CRPE** en juin prochain, commence à poser de sérieux problèmes aux IA... Le ministère indique une affectation dans une classe sur poste entier ... avec un suivi si possible par un maître formateur, voire un compagnonnage par un maître chevronné ou un collègue en surnombre.... !

Dans notre département, l'IA nous propose à bruler pour point de **bloquer des postes dans le mouvement à titre définitif pour poser les 214 futurs collègues**. En effet depuis plusieurs années maintenant il ne reste plus aucun poste vacant à l'issue du mouvement à titre définitif Les quelques supports sur une seule classe se font de plus en plus rares et dans tous les cas ne permettront pas de « poser » ces 214 collègues lors des opérations du mouvement à titre provisoire D'autant que nous devons aussi maintenir le dispositif d'affectations sur postes aussi bloqués pour les T1 (actuels PE2).

Les divers sujets de préoccupations des services sont entre autres à ce jour de maintenir le service d'enseignement pour les élèves dont l'enseignant sera un P.E.S. (sic), de gérer la faible formation pédagogique qui devra être mise en œuvre et notamment le « tuilage » dès la rentrée scolaire jusqu'aux vacances d'automne.....

Devant les arguments avancés par les services de l'IA, le SE UNSA

- **A rappelé que** depuis 2 ans maintenant les organisations syndicales se sont opposées à ce projet de masterisation pour ces motifs !
- **A rappelé que** si les directives ministérielles pour le mouvement à titre définitif avait été respectées le serveur ouvrirait en Avril prochain et non le 4 Mars –durant les vacances- cela aurait laissé plus de temps pour mener une véritable réflexion sur le sujet ... **Le SE UNSA a été la seule organisation à s'opposer à ce calendrier !**

- **A rappeler aussi**, que la formation des futurs PES était établie sur des masters très différents selon les universités, **voire des masters délivrés par des universités privées catholiques par autorisation de B. KOUCHNER !**
- **A rappeler que les futurs PES** arrivant de toute la France, puisque l'académie de Versailles est encore une des rares académies à proposer un nombre plus important de postes au CRPE on ne pouvait valider la seule formation de l'université de Cergy comme référentiel correspondant aux attentes nécessaires pour les futurs enseignants !
- **S'est opposé à une décision sans réflexion sur un sujet aussi important et demandé un groupe de travail dès la semaine prochaine !**

Pour répondre à la demande unanime des délégués du personnel, un groupe de travail est prévu

Jeudi 18 Février prochain de 14H à 16H00.

Journée de grève du 15 décembre 09 :

De nombreux collègues, voire des écoles complètes non pas retournés la fiche de présence pour cette journée..... Par ailleurs les délais de retour posés entre la veille et le retour des vacances de Noël n'ont pas facilité la communication.

Les délégués du personnel demandent une nouvelle fois que l'administration ne procède pas à la retenue systématique de cette journée en l'absence du justificatif. D'autant que ce justificatif se trouve sur I-prof dans les boîtes individuelles et non joint à la circulaire envoyée dans les écoles. Si vous êtes dans ce cas, prenez rapidement contact avec le SE UNSA.

Paiement Evaluations CM1 CE2 année scolaire 08/09 :

Restent quelques situations de non paiement, La Gestion Individuelle procède toujours à des vérifications après avis de l'IEN concerné Toujours pas de paiement ? 95@se-uns.org